Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne de l'abbé Alphonse Angot

Ampoigné - Tome I

Ampoigné, c^{on} et arrond. de *Château-Gontier* (10 kil.), à 32 kil. S.-O. de Laval.

Anciens noms

Amponiacus, 849 (D. Housseau, I). — *A. de Amponiaco*, 1080 (Cart. du Ronceray, 88). — *H. de Ampugniaco*, 1112 (Hist. de Sablé, 334). — *H. de Agponniaco*, 1120 (Cart. de Saint-Nicolas). — *T. de Ampoineio*, XII^{e} s. (La Roë). — *Ecclesia de Ampugneiaco*, 1140 *circa* (Cart. de Saint-Florent). — *Eccl. de Ampuniaco*, 1143 (Ibid.). — *Eccl. de Ampoigneio*, 1155 *circa* (Ibid.). — *Parrochia d'Ampoigné*, 1237 (Bibl. nat., fds. fr., 22.450). — *Eccl. d'Empoigné*, 1398 (Arch. nat., X^{1a}, 45, f. 169). — *La terre d'Ampoigné*, 1414 (Ibid., P, 338). — *L'hébergement d'A.*, 1453 (Ibid., P, 3). — *La châtellenie d'A.*, 1598. — (Arch. de la M., E, 61, f. 497). — *Le village d'A.*, 1599 (Rev. du Maine, XIV, 304). — *Ampongné*, 1622 (La Roë, H, 151, f. 48). — *La grande dîme d'A.*, 1723 (Ins. eccl.). Le mot est de forme gallo-romaine.

Géographie physique

Géologie. — « Schistes précambriens avec un petit lambeau de graviers à galets de quartz, couronnant la hauteur du Mortier (76) à l'ouest du bourg, ainsi que les hauteurs de Bel-Air et des Landes (94), situées vers la limite est de la commune. » D.-P. Œ.

Le *bourg* (181 hab.), est située au nord de la commune — dont la grande longueur (6 kil.) est du N. au S. — sur le penchant d'une vallée très douce au fond de laquelle coule le ruisseau dit d'Ampoigné. Le plateau N.-E. couvert en partie par la forêt de Valle, d'une vingtaine de mètres au-dessus du niveau moyen du territoire, donne naissance aux deux cours d'eau qui, traversant la paroisse de l'E. à l'O. vont se jeter dans l'Hière, tandis que le versant opposé — Bazouges et Saint-Fort — déverse ses eaux dans la Mayenne. Le bourg est relié directement par des chemins de grande communication, d'intérêt commun ou vicinaux aux communes limitrophes : Bazouges (9000 m.), Chemazé (5000 m.), la Ferrière (4500 m. jusqu'à la limite du département), Saint-Quentin (6000 m.), Mée (3000 m.), Pommerieux (5500 m.), Laigné (3500 m.). Une autre route de Chemazé à Mée traverse la partie S. du territoire. La ligne ferrée de Chemazé à Craon a sur la commune de l'E. à l'O. un parcours de 5 kil. avec station à 600 m. du bourg. La route de Laval continuée sur l'Anjou semble elle-même remplacer une voie ancienne facile à suivre vers Segré ; l'ancien chemin de Château-Gontier à Craon, limite la paroisse au N. La superficie de 2111 hect., cadastrée en 1833 par M. Douard, géomètre de 1re classe, est occupée par 99 fermes ou habitations ; elle n'a que deux groupes de plus de 26 habitants : Beauchêne, 24 hab., la Ritée 21 hab. On comptait 29 métairies en 1697 (Miroménil), 102 fermes en 1843.

Population, administrations

Population : moyenne des naissances, 36 en 1600 ; — 52 vers 1700 ; — 170 feux imposables en 1688 ; — 175 feux en 1700 ; — 155 feux en 1715 ; — 812 hab. en 1726 ; — 165 feux en 1732 ; — 829 hab. en 1803 ; — 775 hab. en 1821 ; 775 hab. en 1831 ; — 850 hab. en 1841 ; — 902 hab. en 1851 ; — 853 hab. en 1861 ; — 841 hab. en 1871 ; — 791 hab. en 1881 ; — 806 hab. en 1891 ; — 809 hab. en 1896.

Bureau de poste de Château-Gontier. *Bureau télégraphique* à la gare. *Perception* de Chemazé.

Assemblée

Assemblée à la fête patronale de Saint-Jean-Baptiste.

Aucune autre *industrie* que l'agriculture, aussi riche d'ailleurs qu'en aucune autre région du département. Miroménil écrivait cependant en 1697 : « le fonds est médiocre et consiste, savoir : en terres labourables 1000 arpents, en pastures 417, en prés 267, en bois 80, en landes 267. » Les landes ont tout à fait disparu.

Institutions religieuses (paroisse, église, presbytère, etc.)

Paroisse autrefois du diocèse d'Angers, de l'archidiaconé d'Outre-Maine, du doyenné de Craon ; au Concordat, du diocèse du Mans ; aujourd'hui, du diocèse de Laval, de l'archiprêtré et du doyenné de Château-Gontier, érigée en desservance par décret du 7 nivôse an XIII ; en 1790 du canton de Loigné et du district de Château-Gontier.

L'*église* dédiée à saint Jean-Baptiste était à la présentation de l'abbé de Saint-Florent de Saumur à qui elle est confirmée par bulle d'Alexandre III (1143), par décrets d'Ulger (1124-1149), et de Mathieu, évêques d'Angers (1155-1161). Le prieur de Cossé-le-Vivien, suffragant de Saint-Florent, fut dans la suite patron et curé primitif d'Ampoigné. Remaniée plusieurs fois, l'église a des échantillons de tous les styles et de toutes les époques. Les murs de la nef peuvent être romans en partie. L'arcade ogivale qui donne entrée au chœur, aux deux côtés de laquelle sont les armes de la Tour-Landry : *d'or à la fasce de gueules bretessée et muraillée de sable,* indique le XV^{e} siècle ; il est vrai que les mêmes armoiries se voyaient sur une cloche de 1563. Le fond du chœur à pans coupés est garni d'un autel avec retable encadrant une *Résurrection* en bas-relief. Les deux petits autels de la Vierge et du Rosaire placés contre les piliers du chœur, sont reliés à leur sommet, au-dessus de l'ogive, par le groupe du *Crucifiement*, et chargés d'inscriptions qui indiquent leur âge et le nom des donateurs. Au retable du rosaire on lit : *Cet autel fut fait en 1650 et payé, tant des charités données en général à la Sainte Confrérie du Rosaire que de la somme de 100 livres, donnée par M. René Hunault. Priez, s'il vous plaît, Dieu et la Vierge pour ces bienfaiteurs.* René Hunault donna aussi un petit bénitier daté de 1639. L'autre inscription dit : *Cet autel, dédié à l'honneur de la Sainte Vierge, a été fait aux frais de M. Bource et de D^{lle} Marie Chevalier, son épouse ; 12 août 1726. Priez Dieu pour eux.* Ce second autel quoique d'une autre époque est la reproduction du précédent. Dans le chœur, au côté de l'évangile, un double cintre apparent à l'extérieur, indique l'emplacement de l'ancienne chapelle du château. Les seigneurs d'Ampoigné y avaient leurs tombes armoriées, aujourd'hui détruites sauf une seule où j'ai pu lire encore : *Cy gisent… très nobles… Domaigné…* Une autre chapelle plus ancienne, servant aujourd'hui de sacristie et dont les ouvertures sont ogivales, occupe le côté opposé, accolée à la tour qui ne date peut-être elle-même que du XV^{e} s. ; elle était probablement la chapelle des seigneurs d'Ampoigné avant la reconstruction de leur château. Les retombées des cintres du chœur sont supportées par des culs-de-lampe, sculptés de diverses figures. La déviation de l'axe du chœur sur la nef est sensible. La façade ouest a été reconstruite en style roman. La tribune est soutenue par quatre belles colonnes en marbre de Saint-Berthevin. L'inscription de l'ancienne cloche, refondue depuis peu, portait : « Pour servir Dieu et M^{r} saint Jean je fus fondue et bénite en 1563. » L'église eut moins à souffrir que beaucoup d'autres pendant la Révolution. Y étaient desservies les chapelles de la Riantière et de la Cosserie, qui réunies formaient un riche bénéfice de sept messes par semaine, doté de 800 l. de rente en 1650. Une dîme faisait partie de la dotation, due à Gilles de Quatrebarbes (XV^{e} s.). Parmi les titulaires : Jean *Bertrand*, 1414, — Pierre *Hiret*, 1441, 1453. — N.h. Jos. de la *Tour Landry*, fils de Jean de la T., 1543, 1579. — Victor d'*Ampoigné*, 1596. — Anne d'*Héliand*, fils de René d'H., 1654. — Louis *Boislève*, sieur des Essards, prieur baron de Pincé, 1676, 1697. — Henri de *Juigné*, 1716. — Guill.

d'*Héliand*, curé de Beaulieu, 1723. — Jean-Bapt. d'*Héliand*, curé de Pommerieux, 1746. — M. de *Juigné*, curé de la Pommeraie, 1756.

La Confrérie du Rosaire avait été fondée en 1646 par René Méré, curé ; celle du Saint-Sacrement en 1716 par M. Philibert Pernot.

Curés : Les religieux de Saint-Florent, d'après D. Piolin, desservirent la paroisse jusqu'en 1383. — Les titulaires sont quelquefois qualifiés prieurs. Ce sont : Pierre *Toquelin*, étudiant en l'université, d'Angers, 1411. — Jean *Grangier*, commis pour desservir la cure, 1467. — Jean *Mahé*, qui rend aveu pour son presbytère, 1532. — Joseph de la *Tour-Landry*, aussi chapelain de la Riantière, 1543, 1559. — Jean *Baron*, fils de Jean B., licencié ès lois, 1569. Charles de Guyon, sieur des Trois-Maries, vicaire, en 1601, mourut en fonctions, âgé de près de 100 ans, et fut inhumé dans l'église près de M^lle^ de la Lande, sa sœur. — André *Chevalier*, d'une famille notable de Craon, 1607, démissionnaire en 1644, † le 28 sept. 1648. — René *Miré*, neveu du précédent, 1644, mort retiré le 22 mars 1674 « dans les sentiments de la plus vive piété ». Il avait institué le Rosaire, fondé la messe du Saint-Sacrement, et la lampe du sanctuaire. — Annibal-Louis *d'Agout*, 1670-1696. — Philibert *Pernot*, né à Dijon, 1696, † 14 février 1740, âgé de 74 ans, d'après son inscription funéraire conservée dans l'église. — Joseph *Letessier*, sieur de Douaillon, 1741, résigne 1769 ; il fut inhumé le 11 janvier 1776 au grand cimetière de Fromentières, âgé de 70 ans. — Mathieu *Le Tayeux* de la Bertinière, né à Château-Gontier, vicaire de Saint-Maurice d'Angers, 1769. Il fit reconstruire en partie son presbytère en 1789. Il ne voulut faire « aucune offre de prêter le serment prescrit », exerça cependant ses fonctions publiquement jusqu'au 7 septembre 1791 et secrètement jusqu'au milieu de l'année suivante. Interné alors au séminaire d'Angers, puis embarqué, à Nantes sur la *Didon*, il débarqua le 17 octobre à Santander, et revint d'Oviedo en 1801 reprendre la direction de sa paroisse. On lit sur sa tombe : *Ici repose le corps de feu vénérable Maître Mathieu Simon Le Tayeux de la Bertinière, curé d'Ampoigné, exilé pour la foi, 1792, rentré dans sa cure après neuf ans d'exil, et décédé le 16 avril 1808.* — Jean-Bapt. *Lasnier*, vicaire, refusa aussi tout serment, fut interné aux Cordeliers de Laval le 20 juin 1792, déporté à Jersey, puis en Angleterre, d'où il rentra dès 1798, se dévouant au péril de sa vie aux œuvres du ministère actif. Un jour surtout à la ferme de la Bretonnière, il faillit être pris disant la messe. Il succéda à son curé. Son épitaphe porte : *Sub marmore jacet qui hanc ecclesiam, post exili pœnas ob fidem susceptas pacifice rexit Joannes-Baptista Lasnier. Obiit die 24 novembris anno salutis 1824, aetatis suae…* — Duttier, vicaire de Châtelain, assermenté, élu le 25 juillet 1791, refusa de venir à Ampoigné, aussi bien que Thoreau-Maisonneuve, vicaire de Pontvallain, élu le 11 septembre. François Le Go, desservant de la Membrolle, nommé le 30 octobre 1791, n'eut pas un ministère bien actif, car son premier acte est du 12 décembre 1792. Il demandait au département le traitement d'un chantre, dont il ne pouvait se passer, disait-il, « vu la rareté des prêtres conformistes ». Il est officier public le 26 décembre 1792 et pensionnaire du gouvernement à Château-Gontier en pluviôse an IV. Successeurs de M. Lasnier : *Deffay-Ducoudray*, petit neveu de M. Le Tayeux, 1824-1852. — *Brocherie*, 1852-1871. — *Pouteau*, 1874-1892. — *Deffay*, 1892-1898.

Le *presbytère*, dans sa partie principale, semblerait à certains ornements de la même époque que le château voisin ; il fut vendu pendant la Révolution et pris à bail en 1802 pour 135 fr.

Le *cimetière*, situé actuellement sur la route de Mée, renferme les tombes des familles d'Héliand, de Bernouilly, de Préaux, etc.

Écoles

École laïque des garçons ; école des filles laïcisée en 1891 ; école libre, transférée à cette époque dans le château grâce à la libéralité de M. le marquis de Champagné, et dirigée par les sœurs d'Évron.

La *salle d'asile* inaugurée le 7 septembre 1875 est toujours dirigée par une sœur de la même communauté.

Établissements de charité

En vertu d'une donation faite par Guillaume Hunault, vicaire de Saint-Jacques du Haut-Pas, en 1703, la paroisse avait droit à un lit dans l'hôpital du Château-Gontier. Le *bureau de charité* a un budget de 100 francs.

Château

Le château, construction du XVII[e] s., situé à l'est de l'église, la route entre deux, a, comme ornement extérieur, un fronton triangulaire avec un double écusson mutilé et encadré de feuillages. L'escalier intérieur, tout à fait monumental, montre, au rez-de-chaussée, un arc rampant très original. A l'une des cheminées deux écussons accolés : à dextre trois aiglons, à senestre un lion rampant ; le tout sous une couronne de baron. La date 1649 se voyait, taillée à jour, sur une ardoise du faîte qui vient de disparaître ; celle de 1637 est à l'une des lucarnes. Deux tourelles rondes aux assises alternées de briques et de pierre blanche flanquent le portail extérieur.

Féodalité

Féodalité. — La terre, quelquefois qualifiée châtellenie, devait foi et hommage lige à Château-Gontier. Le seigneur était tenu à faire quarante jours de garde, à la porte de Saint-Rémy, pour lui et ses hommes étagers de la terre d'Ampoigné, et se tenir en la ville avec sa femme, sa famille et ses hommes suffisamment appareillés. Enfin il avait charge de « sémondre le seigneur du Verger et Messire Jehan Valleaux pour demander leurs hommes à faire lesdites gardes ; et sémondre aussi ses hommes à venir réparer les fossés de la ville à la porte de Saint-Rémy (1453). En 1652, M. d'Héliand prétendait au droit d'avoir, comme seigneur d'Ampoigné, un poteau à ses armes à Chemazé.

Seigneurs : Une famille de chevalerie dont les armes étaient *d'argent fretté de gueules de 6 pièces,* posséda la terre et porta le nom d'Ampoigné jusqu'au milieu du XIII[e] s. — Alleaume d'Ampoigné est témoin vers 1080 d'un don fait aux religieuses du Ronceray d'Angers dans la ville de Château-Gontier. — Hugues d'A., aussi témoin d'un accord entre l'aumônier de Château-Gontier et l'abbé de Saint-Nicolas d'Angers, 1120, remit quelques années plus tard aux religieux de la Roë la rente qu'ils lui devaient sur le fief de Renaud de Montfanter. — Thibault d'A. assiste à la concession d'une dîme en Livré, accordée au XII[e] s. à l'abbaye de la Roë. — *Philippe* d'A., enfin, curé de Segré, vivait en 1227. — Guillaume d'A., qui le 15 décembre 1470 déclare à la montre de l'arrière-ban d'Angers que « fort âgé il servira néanmoins en habillement de brigandine, si possible lui est, mais qu'il est si pauvre qu'il n'a de quoi avoir habillement, » n'appartenait pas plus à la famille précédente que Renée, dite d'Ampoigné, mariée en 1607 à Guillaume Ernoul et mère d'un enfant, dont Marguerite d'Ampoigné était marraine. En 1250, au plus tard, la terre d'Ampoigné était passée à Jean Chéorchin, mari de Mathée de Coesmes, père de Jean Chéorchin, et grand-père de Payen Ch., qui fut bienfaiteur de l'abbaye de la Roë, et avait épousé, dit-on, Jeanne de Château-Gontier, longtemps après l'extinction de ce nom dans la branche aînée. — *Gervais* Chéorchin, seigneur d'Ampoigné, fit un accord en l'an 1300 avec l'abbé de Clermont pour des biens situés au Genest. — Guillaume Ch., qui est cité au cartulaire des Bonshommes d'Angers en 1328, mort sans postérité, laissa pour héritière Jeanne Ch., sa sœur, mariée à Jean de Quatrebarbes, seigneur de la Membrolle. A la fin du XIV[e] s. Marguerite d'Auvers, veuve de Jean de Quatrebarbes, reçut en douaire la terre d'Ampoigné. — Marie de Couliette, veuve de Gilles de Quatrebarbes, et bail de leurs enfants, 1413, 1414, en rendit aveu à Château-Gontier. En 1434, M. d'Avaugour avait des prétentions sur la seigneurie d'Ampoigné, et obtenait, en cette qualité, du duc d'Alençon, dispense de garde à Château-Gontier. Toutefois Louis de la Tour-Landry posséda Ampoigné du chef de Jeanne de Quatrebarbes, sa femme, et en rendait lui-

même aveu en 1435. Sa veuve, bienfaitrice de l'abb. de Champagne, 1455, citée aux assises de Château-Gontier, 1456, fit son testament en 1459. Christophe de la Tour-Landry, à qui René avait cédé son droit d'aînesse, fut seigneur d'Ampoigné, 1463, mais mourut sans enfants, laissant la terre à Louis de la T.-L., son frère puîné, qui de Catherine Gaudin n'eut qu'une fille, Françoise de la T.-L., mariée à Hardouin de Maillé, dit de la Tour-Landry. Jean de Maillé de la Tour-Landry, leur fils, rendit aveu d'Ampoigné, 1526, 1561, et laissa cette terre à son fils puîné, René de M. de la Tour-Landry, qui par son imprudence et son « mauvais mesnage » perdit cette terre pour la famille. Il ne se maria pas, mais eut deux bâtards, dont l'un, Victor, fut curé de Maisoncelles ; ayant soutenu un long procès contre Claude d'Avaugour, dame de la Ferrière, au sujet de 20 septiers de seigle qu'il lui devait sur sa terre, 1577, et l'ayant repris plus tard contre ses héritiers, il vit saisir Ampoigné et ses dépendances en 1595. Raphaël, son frère, est aussi cité dans les actes du temps, mais ce fut Charles, son neveu, fils de François de Maillé, aîné de la famille, qui essaya de retirer la châtellenie sur les créanciers. Il obtint même de Henri IV, baron de Château-Gontier, remise des droits de vente (1598) ; mais il fut tué en duel à Paris, en 1605. Urbain de Laval-Boisdauphin, maréchal de France, au nom de son fils, voulut aussi réclamer la propriété, 1599, sans résultat. René de la Tour-Landry, qui vivait encore en 1606 fit un acte de vente en faveur de Jean et Julien Guilloteau, ce qui n'empêcha pas Jean d'Héliand de devenir acquéreur définitif en 1609. Celui-ci, fils de Jacques d'H. et de Renée Charlot, était secrétaire du roi. Les descendants gardèrent la seigneurie d'Ampoigné et en prirent souvent le nom ou surnom. René d'H., fils de l'acquéreur, marié d'abord à Jeanne de Dommaigné, qui fut inhumée au chœur de l'église en 1637, et en secondes noces à Louise du Breuil, était au service du roi en 1635. Il eut de nombreux enfants de ses deux femmes et mourut à Ampoigné en 1659. René d'H., héritier principal, marié, en 1665 ou plus tôt, à Marguerite Lefebvre, fut inhumé dans le caveau de famille, le 26 janvier 1676. Sa veuve se remaria en 1682 avec M. de Chenedé. Les enfants héritèrent de la fortune paternelle et aussi de la baronnie d'Ingrandes et d'Azé par extinction de la famille de leur aïeule. René Claude, qui était l'aîné depuis son mariage (1692) avec Philippe de Hardouin, fille du seigneur de la Girouardière, commença à délaisser le château d'Ampoigné pour habiter à Château-Gontier dans la paroisse de Saint-Jean l'Évangéliste. C'est dans cette église que fut inhumée le 17 octobre 1752, sa femme, veuve depuis 1727. Pierre-Philippe d'H., qui leur succéda, devint encore seigneur de Mollières par son mariage (1730) avec Augustine-Élisabeth de Juigné ; tous deux moururent à Château-Gontier. M. d'Héliand fut inhumé dans l'église de Saint-Jean l'Évangéliste en 1771 et sa veuve au cimetière de Saint-Jean-Baptiste en 1786. De leurs enfants, Georges-Jacques-Camille, qui demeurait à l'Echasseraie, en N.-D. d'Allençon (Anjou), s'allia avec la fille de Marie-Urbain-Charles de la Tour-Landry ; — Henri-René, officier aux gardes-françaises, chevalier de Saint-Louis et de Saint-Lazare, mourut sans alliance ; — Pierre est dit baron d'Ingrandes ; — Augustin-Pierre, l'aîné, fut seigneur d'Ampoigné et de l'île du Gast. Hyacinthe-Marie d'Héliand, sa fille, fut mariée à M. Emmanuel de Bernouilly, suisse de naissance, élevé en Prusse ; elle mourut à Ampoigné le 30 avril 1835. Par acquisition de 1885, le château et la terre appartiennent à la famille de Champagné.

Notes historiques

Notes historiques. — Au IX^{e} s. A. n'était qu'une villa que Charles le Chauve rendit à l'église de Saint-Maurice d'Angers, 16 septembre 849. — Le soir de la bataille de Craon (23 mai 1592), les royaux vaincus passèrent en déroute « aux villages de Pommerieux et d'Ampoigné. » — L'intendant de Tours crut-il à l'existence d'une mine d'or à Ampoigné ? Il transmet en 1688 au contrôleur général un mémoire que lui adressait Jean Leroux, ancien officier au grenier à sel de Pouancé. Celui-ci, prétendant que le précieux minerai existait dans le puits du château, y fit, sur le conseil de M. le comte de Fontenac, intendant, descendre un pauvre homme, alors que les eaux étaient très basses, sous prétexte de retrouver son écuelle tombée par mégarde. L'écuelle fut rapportée pleine d'un sable mêlé de « mine d'or » que Leroux envoya tout heureux à l'intendant, avec le conseil de ne pas s'en rapporter au seigneur d'Ampoigné, « simple gentilhomme, plus attaché à sa propriété qu'à l'intérêt du roi,

lequel, en vertu de l'art. 6 de la coutume d'Anjou, avait droit sur toutes les mines d'or et d'argent du royaume. » L'entreprise n'eut pas de suite, mais le mémoire existe dans les cartons de l'administration financière aux Arch. nat. On me dit que le terrain peut contenir du sulfure de fer qui, vaguement, aurait un aspect doré. — La paroisse en majorité royaliste fut saccagée au commencement de 1793 par une bande de volontaires. Les républicains venus pour enlever des fourrages au mois d'octobre 1795 et attaqués par 1200 hommes de *Jambe d'Argent*, se retirèrent dans les maisons du bourg. *Moustache* (Jean Bezier), en voulant les déloger, reçut une balle en pleine poitrine.

Maires

Maires : MM. *Clavreul*, 1791. — *Foucault* aîné, an VIII, XII. — *Dubois*, 1821, 1830. — *Rousseau*, 1835, 1836. — *Lemanceau*, 1840. — *Foucault*, 1850. — *Martinet*, 1855, 1883. — D[r] *Jousselin*, 1884, 1896. — *Foucault*, 1896.

Sources et Bibliographie

Les reg. par. datent de 1601. — *Généalogie de Quatrebarbes*. — Arch. nat., X/1, A, 45, f. 169 ; P, 337/2, 338, 359/2 ; G/7, 526. — Bibl. nat., dom Housseau, vol. 17. — Arch. de M.-et-L., D, 8. — Arch. de la M., B, 2228, 2348, 2365, 2377, 2386, 2406, 2452, 2453, 2485, 2608, 2629, 2965 ; C, 162 ; E, 6, f. 497, 68, f. 2053, 2077, 2602 ; — *Revue du Maine*, XXIX, 366 ; — *Revue d'Anjou*, IV ; — *Bulletin de la Mayenne*, XIII, 266 ; — Cab. Gadbin.

Localités

Pour les localités, voir les art. : *Chouannière, le Pin, la Prée* ou *Preraie, la Rivaudière, Vetz,* etc.